



MQAV

MAISON DE QUARTIER
DES AVANCHETS

**PROJET INSTITUTIONNEL
DE LA MAISON DE QUARTIER DES
AVANCHETS**

2020

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------------------|
| PREAMBULE | Page 3 |
| CHAPITRE 1 : Histoire et valeurs Une histoire longue de 40 ans Des valeurs vivantes | Pages 4 à 5 |
| CHAPITRE 2 : Contexte, défis et opportunité La commune de Vernier Le quartier des Avanchets Problématiques du quartier et opportunités | Pages 6 à 10 |
| CHAPITRE 3 : Vision, mission et partenariats Tendances (Perspectives pour les 3 ans à venir) Vision à moyen terme Notre mission Mode de travail (L'intervention communautaire) | Pages 11 à 12 |
| CHAPITRE 4 : Mise en œuvre : principe et organisation Les différents partenariats Partenariats locaux Partenariats institutionnels Organisation associative Equipe professionnelle Composition Rôle, responsabilités et fonctionnement de l'équipe | Pages 13 à 15 |
| CHAPITRE 5 : Axes stratégiques et objectifs Stratégies générales Lien avec les objectifs des partenaires (Etat et commune) Plan stratégique FASE, attente de la commune et projet institutionnel (objectifs communs) et lien avec les conventions tripartites. Axes prioritaires : secteurs d'activité et vision du travail à terme Objectifs généraux par secteurs Accompagnement associatif, on s'autorise à donner du temps à la vie associative | Page 16 |
| CHAPITRE 6 : Evaluation Objets d'évaluation Critères d'évaluation Indicateurs d'évaluation | Page 17 |

PREAMBULE

La Maison de Quartier des Avanchets est une association à but non lucratif ouverte à toute personne intéressée.

Elle est composée de membres et fonctionne sous la responsabilité d'un comité de gestion. L'association de la Maison de Quartier des Avanchets fait partie de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) et est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et communales. Les activités de la maison de quartier s'inscrivent dans le cadre de la loi relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) du 15 mai 1998 (J 6 11).

Par ailleurs, les activités de la Maison de quartier s'appuient sur les orientations de la charte cantonale des centres.

Le projet institutionnel de la Maison de Quartier des Avanchets (MQAV) résulte de l'expérience professionnelle de l'équipe d'animation en collaboration avec les habitants et les membres du comité.

Les habitants se prononcent sur l'évolution de la Maison de quartier, afin qu'avec leur soutien, elle devienne un acteur à part entière du mieux-vivre aux Avanchets.

CHAPITRE 1 : HISTOIRE ET VALEURS

Comme les autres centres de loisirs du territoire genevois, la maison de quartier fonctionne sur un mode associatif.

Le comité, élu par l'Assemblée Générale, assure la gestion et propose l'engagement du personnel (animateur/trice, secrétaire ...) à la FASE.

Les membres de l'association et le comité participent activement à la vie de la cité par des actions et des animations concrètes ayant pour but de mieux vivre ensemble.

Une histoire longue de 40 ans :

Le Centre de loisirs et de rencontres des Avanchets a été créé en 1974, lors de la construction de la cité, 2 animateurs/trices avaient été engagés.

Habitée par des jeunes couples avec des petits enfants, c'est tout naturellement autour des besoins de ces familles que l'Association du centre s'est constituée et que des projets d'animations privilégiant les enfants ont pu prendre forme.

Dès 1974, l'accueil libre, les animations pour les enfants et les adolescents ont vu le jour, et aujourd'hui ces activités sont toujours d'actualité en plus de nouveaux projets correspondant aux besoins des habitants. En effet, notre politique d'animation et notre programme d'activités s'adaptent de manière permanente à l'évolution de la société et de l'environnement urbain.

Une quinzaine d'années plus tard, le Centre de loisirs des Avanchets change de nom et devient la Maison de quartier des Avanchets.

Dans les années 2000, il y eu de nombreux développements. La création de nouveaux secteurs, pour les seniors, les jeunes adultes, les adolescents et les préadolescents. En parallèle, des projets culturels et collectifs ont été mis sur pied dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans cette optique, en 2007, un groupe de réflexion a été créé, en collaboration avec l'équipe d'animation de la Maison de quartier. Le diagnostic du quartier établi a permis au Conseil Administratif de la Ville de Vernier de proposer un outil de démocratie participative "Le Contrat de quartier" donnant aux habitants la possibilité de réaliser facilement des projets répondant à leurs besoins.

Dans ce cadre, en 2008, l'avènement du Contrat de quartier des Avanchets et la création d'un groupe projet a été une opportunité pour la Maison de quartier d'accompagner la nouvelle dynamique insufflée par le contrat de quartier. En effet, le groupe projet appuyé au départ par l'équipe d'animation a permis l'émergence de nombreux projets collectifs qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Depuis 2015, l'équipe est représentée au comité de pilotage mais le groupe projet fonctionne de manière autonome.

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, une rénovation des locaux a été entreprise. Des vacances de Pâques jusqu'à fin décembre 2015, la Maison de quartier a ainsi été fermée pour travaux durant 9 mois. Cette fermeture n'a aucunement entravé le programme d'animation, car l'équipe a été hébergée dans le local du Contrat de quartier, tandis que les activités d'accueil quotidien étaient différées dans des containers mis à disposition. L'équipe renouvelée s'est rapidement adaptée au nouvel environnement de travail.

En janvier 2016, la Maison de quartier a rouvert ses portes avec une nouvelle énergie. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 10 février 2016, en présence de M. Thierry APOTHELOZ, alors Maire de la Ville de Vernier. Le public a eu le plaisir de découvrir un lieu rénové, spacieux, plus confortable et mieux équipé. Parmi les nouveautés figurent des toilettes au rez-de-chaussée (adaptées aux personnes à mobilité réduite), une cuisine complète et professionnelle, une salle de musique insonorisée et un gain de place dû à un meilleur aménagement intérieur et aux changements de l'espace.

Des valeurs vivantes :

Les valeurs suivantes portées par les membres du Comité et l'équipe d'animation lors de nos actions envers la communauté du quartier des Avanchets sont :

- **Le Respect** : prôner le respect des autres, des lieux et de soi-même
- **La Solidarité** : favoriser le bien-vivre ensemble et encourager les habitants à s'investir pour le bien de la communauté selon les moyens de chacun
- **Le Civisme** : sensibiliser aux droits, aux devoirs et à l'écologie
- **La Disponibilité** : accueillir et accompagner les habitants dans la réalisation de leur projet en visant l'autonomie
- **L'Ouverture d'esprit** : être à l'écoute des habitants et s'adapter à chacun, être un lieu de partage et d'échange
- **La Participation** : encourager la démocratie participative et les habitants à être acteurs dans la réalisation de leurs projets
- **L'Intelligence collective** : faire preuve d'esprit critique et de remise en question. Prendre en compte les opinions et les compétences de chacun.
- **La Responsabilité** : être transparents et rigoureux quant au fonctionnement de l'association

CHAPITRE 2 : CONTEXTE, PROBLEMATIQUES, DEFIS ET OPPORTUNITES

La commune de Vernier :

Vernier est une ville mais également une commune suburbaine du canton de Genève. Elle est actuellement la deuxième commune la plus peuplée du canton après la ville de Genève. Vernier s'étend sur une superficie de 7,68 km². La quasi-totalité de l'espace de la ville (72.87%) correspond à des surfaces d'habitations ou infrastructures industrielles.

En 1950, Vernier comptait 3'906 habitants appelés "Verniolans". En mars 2017, leur nombre se monte à plus de 35'408. Ce chiffre représente une densité de 4'610 habitants au km². La ville de Vernier compte quasiment 50% de personnes issues d'origines étrangères diverses, ce qui fait de Vernier une des communes les plus multiculturelles de Suisse.

Alors que 11% de la population cantonale est susceptible d'être en situation précaire, le chiffre augmente à 65% pour la Ville de Vernier, soit le taux de chômage le plus élevé du Canton de Genève. Malgré une baisse constatée ces derniers mois, Vernier reste largement devant d'autres villes et communes. Plus de 7% des habitants a recours aux aides sociales pour pouvoir vivre convenablement selon le rapport CATIGE 2010

Par conséquent, la majorité des écoles de la ville fait partie du réseau d'éducation prioritaire. Cette formule, proposée le département de l'instruction publique (DIP), se base sur les revenus des ménages communaux. La ville de Vernier a une belle offre de Maisons de quartiers et autres centres de loisirs à savoir :

- Maison de quartier des Avanchets
- Maison de quartier des Libellules
- Maison de quartier d'Aïre - Le-Lignon
- Maison de quartier de Vernier Village (Quart'île)
- Maison de quartier de Châtelaine-Balexert (ChâBal)

A cela s'ajoute le Jardin Robinson du Lignon et 3 lieux pour les adolescents et les jeunes adultes ; l'Association pour un baraquement d'accueil et de rencontres communautaires (ABARC), la Maison des jeunes de l'Eclipse et la Carambole.

Concernant l'encadrement, une équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) parcourt la ville et collabore étroitement avec les différents acteurs sociaux de la commune.

La ville de Vernier est composée de 8 ensembles urbains ou quartiers : Aïre-La-Ville, Le Lignon, Gordon Bennett (face aux SIG), Les Libellules, Châtelaine, Balexert, les Avanchets, Vernier Village et d'un demi quartier partagé avec Meyrin, à savoir, Cointrin. Leur configuration géographique pose notamment des difficultés de mobilité, notamment les liaisons inter-quartiers.

En effet, le réseau des transports publics existant relie difficilement les quartiers entre eux. De plus, la ville de Vernier est divisée par de très grands axes routiers, ce qui n'est pas de nature à faciliter la mobilité piétonne entre les différentes zones.

Pour répondre aux autres problématiques qui émergent, les instances communales ont mis en place le service de la cohésion sociale (SCOS) se composant des secteurs suivants :

- Délégation à l'emploi
- Délégation à l'action sociale
- Délégation aux seniors
- Délégation à la jeunesse
- Délégation aux contrats de quartiers
- Délégation aux correspondants de nuit

Autant les professionnels du social que les élus communaux ont comme objectif principal la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

Le quartier des Avanchets :

La cité des Avanchets se trouve au nord-est du territoire de la commune de Vernier, elle est située entre deux axes routiers : la route de Meyrin et l'avenue Louis-Casai. Sa dénomination vient de "l'Avanchet", nom du nant qui serpente entre le Grand-Saconnex et le Rhône en passant par Valombré, un lieu-dit Avanchet étant mentionné sur l'ancienne carte topographique, on est en droit de le penser. Mais peu importe, tant le pluriel et la diversité semblent constituer les signes distinctifs de ce nouveau quartier.

Pluriel, puisque la cité est la seconde sur la ville de Vernier, en terme de nombre d'habitants. En effet, ses 2'245 appartements sont prévus pour accueillir plus de 6'100 personnes.

Diversité, parce que les Avanchets hébergent une très forte proportion de résidents d'origine étrangère qui contribuent largement à faire de Vernier l'une des Villes les plus multiculturelles de Suisse.

On pourrait même ajouter une troisième caractéristique à ce duo : originalité, en raison des façades bigarrées et singulières des bâtiments, qui n'ont pas manqué de susciter de vives controverses lors de sa construction, entre 1971 et 1977. Elle est aussi appelée "La cité papillon" de par sa structure vue du ciel.

De plus, les Avanchets, comme plusieurs autres lieux sur Vernier, sont représentatifs d'une grande mixité sociale. En effet, parmi les 8 barres d'immeubles, il y a une copropriété et le reste est en loyer libre, un patchwork géant représentant la population des Avanchets.

Le quartier possède de nombreux espaces verts et petites places. On peut y déambuler sans devoir franchir d'axes de circulation, au moyen des passerelles reliant les blocs d'immeubles côtés parcs. La route principale se trouve en contrebas, laquelle distribue chaque rue (Oscar-Bider, Grand-Bay, Carqueron, François-Durafour et Grange-Lévrier).

Au niveau sportif, la cité compte trois terrains de football (dont un à surface synthétique) utilisés entre autres par le FC Avanchets-Sports comptant un mouvement seniors et jeunesse, allant de la troisième ligue aux juniors E.

De plus, le quartier est doté d'une piscine couverte ainsi que d'un espace de « Street work out », une infrastructure sportive pour les jeunes dont le projet a été concrétisé avec eux de manière communautaire et dans l'esprit démocratique. Son inauguration a eu lieu le 30 novembre 2015, en présence de M. Thierry APOTHELOZ, alors Maire de la Ville de Vernier.

Depuis 2018, un terrain de pétanque a vu le jour grâce au financement du Contrat de quartier. Ces installations sont à la disposition et investies par les habitants.

Il y a aussi la possibilité de pratiquer un grand nombre d'activités sportives dans l'enceinte des écoles, allant du cours de danse, en passant par le basket, tout en s'essayant à l'escrime, etc...

Deux espaces socioculturels existent aussi proche de la Cité des Avanchets. L'Eclipse qui accueille les jeunes de 12 à 20 ans dont les locaux se trouvent juste entre les Avanchets et le centre commercial de Balaxert ainsi que la Maison de quartier des Avanchets se situant au sein de l'établissement scolaire Avanchet-Jura.

Cette dernière propose des activités pour les jeunes de 4 à 25 ans et tout un florilège d'actions tout public, des cours, des actions communautaires, des animations de toutes sortes, ainsi qu'un soutien aux habitants qui souhaitent participer à animer la vie du quartier.

Les Avanchets possèdent également une chaîne de télévision locale, Canal 29, animée par une équipe de bénévoles. Techniquement, cette chaîne a la particularité d'être distribuée en norme analogique, ce qui malheureusement n'est plus possible avec la venue du numérique.

Au cœur de la cité, un centre commercial survivait depuis 40 ans maintenant. Toutefois, beaucoup de commerces avaient cessé leurs activités au fil du temps.

En dépit du départ de Pick Pay en 2006, un projet du contrat de quartier a permis d'assurer l'approvisionnement en produits de base (Avanch'Epicerie), ce qui a facilité la vie aux personnes à mobilité réduite et seniors ne pouvant pas se rendre au centre commercial de Balaxert.

Après plusieurs négociations des autorités municipales de Vernier avec les promoteurs, le centre commercial a été réaménagé, notamment avec l'ouverture d'un magasin ALDI, à la grande satisfaction des habitants.

A ce jour, au surplus du supermarché, on y trouve encore un bar-restaurant, une pharmacie, un tabac, un salon de coiffure, une boutique de vêtements ainsi qu'un barbier.

Une bibliothèque, un centre de quartier et une ludothèque complètent le dispositif ludique du centre.

Cet espace réunit également des bureaux de Cogérim (Gérance centrale des Avanchets) ainsi que le local du contrat de quartier.

Au regard de ce qui précède, le centre commercial est le poumon de la cité et le lieu de rencontre des habitants. Toutefois, l'offre commerciale a encore une marge de progression et pourrait être renforcée.

Défis, opportunités et rôle de la Maison de quartier :

L'architecture et la forte densité du quartier, comme décrit plus haut, est particulière. En effet, les deux grands axes routiers qui scindent le quartier représentent pour certains des frontières infranchissables. La manière dont le quartier est construit offre une sécurité permettant aux piétons et particulièrement aux enfants de se promener en sécurité et sans craindre les éventuels accidents de circulation motorisée. Ce constat amène l'équipe d'animation à proposer des actions et des activités permettant aux participants de découvrir d'autres horizons. Le défi est de valoriser leur sentiment d'appartenance dans une perspective d'inciter les habitants à s'engager et à s'investir pour leur communauté territoriale tout en stimulant leur curiosité.

Depuis l'avènement du contrat de quartier en 2008, la Cité des Avanchets a connu une nouvelle dynamique suite à la mise en œuvre de dizaines de projets visant l'amélioration de la qualité de vie. Il a permis également à la communauté des propriétaires et la gérance centrale (Cogerim) de prendre conscience des besoins de la population. Grâce à l'étroite collaboration avec Cogerim, représentée par ailleurs au comité de pilotage du contrat de quartier, la mise en œuvre de nombreux projets initiés par les habitants et financés par le contrat de quartier a été facilitée avec l'accord de la communauté des propriétaires. C'est le cas notamment de l'installation d'une main courante, la création d'un terrain de pétanque et l'aménagement piétonnier.

Le constat global est que la diversité des projets réalisés dans le cadre du contrat de quartier avec la collaboration de toutes les entités opérationnelles (diverses associations, Cogerim, Maison de quartier, Canal 29, Contrat de quartier, SCOS, etc...) a largement contribué au changement de l'image du quartier. D'une manière générale, les habitants manifestent un sentiment de sécurité et d'appartenance à leur communauté territoriale des Avanchets.

En effet, les aménagements piétonniers réalisés par la gérance centrale, le bon entretien des espaces verts, l'amélioration de l'éclairage public, l'installation des fontaines d'eau potable, l'entretien des préaux des écoles, les travaux d'aménagement de l'avenue De-Baptista sont autant de facteurs qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants des Avanchets.

Afin de renforcer ces acquis, la Maison de quartier collabore à l'organisation de diverses activités et animations notamment de sensibilisation à la protection de l'environnement, au tri de déchets etc...

Dans ce cadre, la mise en place d'actions autour du nettoyage du quartier semble primordiale.

Par ce genre d'actions, la Maison de quartier vise à attirer l'attention des habitants sur l'importance de prendre soin des espaces publics et collectifs.

Du point de vue de la maison de quartier, le respect des lieux communs favoriserait l'investissement des espaces publics par toutes les tranches de la population et non pas seulement de celles qui s'en contentent. Accompagner les habitants à améliorer l'aménagement urbain fait partie des missions de la MQAV avec pour but d'accroître la participation citoyenne et renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale.

Dans cette perspective, la Maison de quartier ne ménage aucun effort pour rassembler les différents acteurs de la cité ayant l'aménagement du territoire dans leurs attributions à savoir la gérance centrale Cogerim et la Ville de Vernier. L'idée serait de faire en sorte que les différentes entités concernées œuvrent en faveur des solutions permettant de répondre aux besoins de toutes les tranches de la population.

De nombreux habitants des Avanchets sont précarisés, ce qui implique que la Maison de quartier se doit d'être à leur disposition afin de les écouter et ensuite les accompagner vers différentes instances sociales habilitées à leur apporter assistance et aide nécessaires.

En effet, selon le rapport 2014 du Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATIGE), le quartier des Avanchets est considéré comme le plus précaire de la commune de Vernier. Afin d'établir ce constat, ce rapport se base sur 6 indicateurs de base (IB) qui permettent de mettre en évidence les inégalités territoriales sur le Canton de Genève. Ces indicateurs de base sont les suivants :

- IB1 : Le revenu annuel brut médian des contribuables imposés au barème ordinaire
- IB2 : La part d'élèves issus de milieu modeste ou défavorisé par rapport au total d'élèves résidents dans la commune
- IB3 : La part de contribuables à bas revenu
- IB4 : La part de chômeurs inscrits en pourcentage de la population des 15-64 ans
- IB5 : La part de bénéficiaires de l'aide sociale ou de prestations complémentaires en pourcentage de la population résidente
- IB6 : La part d'allocations de logement en pourcentage du nombre total de logements sur la commune ou le sous-secteur

Que cela soit au niveau financier, juridique, familial, personnel, scolaire ou autre, chaque situation demande la mise en place d'une action sur mesure. Il est vrai qu'un des aspects du travail des professionnels de la MQAV consiste à l'accompagnement individuel. L'équipe a observé que la confiance instaurée dans ses relations privilégiées avec les habitants impliquerait un investissement dans un ou plusieurs projets collectifs. En effet, à travers l'accompagnement individuel, il est possible de réveiller l'esprit de solidarité qui sommeille en soi.

L'équipe a pu constater que le réseau social communal verniolan est vaste et complexe ce qui peut parfois engendrer des incohérences. En effet, il n'est pas toujours facile de se positionner afin d'atteindre les objectifs et remplir les mandats et missions répondant à la fois aux exigences communales, institutionnelles et à la réalité du terrain.

Le réseau local est lui aussi très étoffé et il n'est pas aisé de réunir chaque acteur pour réfléchir collectivement à l'adéquation de nos actions. Entre les différentes équipes FASe, communales et cantonales, sans oublier les associations d'habitants, l'école, les parents d'élèves, etc...

La Maison de quartier doit encore intensifier sa présence et sa collaboration étroite avec les différents acteurs de la Cité afin de saisir toute opportunité visant le renforcement des synergies bénéfiques aux habitants de la Cité des Avanchets. La Maison de quartier a notamment pour rôle de rassembler les différents groupes actifs "acteurs" de la cité afin de permettre l'émergence de l'intelligence collective qui aboutit à des projets cohérents et répondant aux besoins quotidiens des habitants du quartier.

CHAPITRE 3 : VISION, MISSION ET MODE DE TRAVAIL

Sur la base des constats précédents, notamment les aspects positifs et les opportunités s'ouvrant au quartier, le comité et l'équipe de la MQAV sont unanimes sur le fait que la situation décrite ne peut que s'améliorer avec la contribution de tous les acteurs concernés. Forts de cette conviction, ils adhèrent à la vision idéale suivante.

Notre vision :

L'association de la Maison de quartier des Avanchets vise à maintenir la cohésion sociale et à offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Elle a la volonté de mettre en avant la diversité et la multi-culturalité qu'offrent les Avanchets.

Dans sa vision du quartier, la MQAV aimerait renforcer le bien-vivre ensemble, ceci en travaillant avec les habitants notamment sur les aménagements urbains (préaux, parcs, luminaires), sur la question de la protection de l'environnement (sensibilisation à la propreté des espaces publics, au tri des déchets, propreté des espaces verts etc...)

La Maison de quartier se veut comme un lieu de rencontres d'opportunités, d'écoute, de parole pour l'ensemble de la population. Dans ce cadre, elle aimerait développer des espaces de paroles afin d'affiner le développement de la démocratie participative. La MQAV prône une animation qui vise au changement social. Forte de cette maxime, elle joue et continuera d'assumer un rôle essentiel en se portant garante de la parole des habitants, des personnes fragilisées face aux institutions, aux politiques et aux décideurs financiers.

Notre mission :

Le comité et l'équipe d'animation veille au bien-être de la communauté en favorisant le lien social.

- Être à l'écoute des envies et des besoins des habitants afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets en se basant sur les principes de l'intervention communautaire
- Être en contact permanent avec la population et rester attentif à ses attentes ; répondre aux besoins des familles durant le temps libre des enfants en proposant des activités adaptées.

Mode de travail :

La Maison de quartier est résolument tournée vers le quartier et ses habitants. Elle cherche à être en adéquation avec les demandes, les problématiques, les ressources de la cité à travers des accueils, des animations, des projets et des soutiens de groupes.

Pour aller dans ce sens, les animateurs et le comité doivent être à l'écoute des habitants et aménager des espaces pour élaborer des diagnostics en vue de mettre sur pied des actions adéquates et appropriées.

Les animateurs au service de la population ont le souci du bien commun et d'une cohabitation harmonieuse. Les animateurs et le comité sont convaincus que la Maison de quartier a un rôle social essentiel à jouer. Ces derniers tiennent à ce qu'elle soit un acteur à part entière et qu'elle soit reconnue dans le quartier pour son utilité sociale.

Le modèle de travail est celui de l'intervention communautaire.

L'équipe d'animation et le comité adhèrent au modèle de l'intervention communautaire et s'appuient sur celui-ci pour concevoir une partie de leurs actions.

Définition :

« C'est une action qui englobe un ensemble de partenaires : groupe de population travailleurs sociaux, élus locaux, institutions sociales. Elle a pour but la résolution d'un problème social, résolution négociée entre différents acteurs »¹

¹ Cours de Chantal Cornier Intervenante à l'HETS

On peut également définir l'intervention communautaire en fonction du but qu'elle souhaite atteindre : le changement social, la valorisation des ressources, la solidarité, l'intelligence collective, la démocratie, le développement de la capacité à réfléchir et à agir.

CHAPITRE 4 : MISE EN ŒUVRE : PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT

Trois grands principes structurant la mise en œuvre de notre projet :

1. Le partenariat, car la matérialisation de notre mission ne peut être envisagée sans une collaboration étroite avec nos partenaires associatifs et institutionnels.
2. L'organisation associative, car il s'agit là d'un choix historique fait à Genève qui veut que les lieux d'animation du canton soient gérés au quotidien par les habitants des quartiers où elles sont implantées.
3. L'accompagnement professionnel, car l'animation socioculturelle étant l'objet d'une politique publique, le recours à des professionnels qualifiés pour accompagner avec compétence la diversité des processus à l'œuvre lors des actions entreprises est une véritable nécessité.

1. Travail en partenariat

La maison de quartier travaille en collaboration avec 2 grandes catégories de partenaires, les partenaires locaux et les partenaires institutionnels, lesquels sont indispensables à l'accomplissement de la mission. Ceux-ci sont énumérés ci-dessous (ce tableau n'est pas exhaustif et peut changer en tout temps, selon l'évolution sociétale) :

| Les partenaires locaux | Les partenaires institutionnels |
|---|--|
| Cogerim (Gérance Centrale) | SG FASe (CR) |
| Copropriétaires, concierges | Services communaux, principalement le SCOS, le service technique, la voirie, les APM |
| Bibliothèque, ludothèque | Institution des soins à domicile (IMAD) |
| Contrat de quartier | Centre d'animation pour retraités (HG) |
| FaitesAvanchets | Hospice Général (HG) |
| Bénévernier | Service de Protection des Mineurs (SPMi) |
| Grange-lévrier | Service de Santé de l'Enfant et de la Jeunesse (SSEJ) |
| Maison des Jeunes l'Eclipse, Maison de quartier de Châtelaine-Balexert (CHABAL) | Police Cantonale |
| Association des Parents d'Elèves de la Cité d'Avanchet (APECA) | Conseil Municipal (CM) |
| Etablissements scolaires, crèche et jardin d'enfants | Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) |
| FC Avanchets | Groupement Autonome de Basket-ball Genève (GAB) |
| Cycle d'Orientation des Coudriers | Bureau de l'Intégration des Etrangers (BIE) |
| Association pour la Protection des Abeilles (APIDAE) | Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) |
| EMS Pierre de la Fée | |

2. Organisation associative

L'organisation de l'association de la Maison de quartier est décrite en détail dans nos statuts. Notre organisation associative répond au bon fonctionnement des organes constitués à cet effet.

L'Assemblée générale est convoquée par le Comité une fois par année au minimum 10 jours avant la date prévue. Elle est présidée par le/la Président(e) ou à défaut par un membre du comité. Un procès-verbal est rédigé et approuvé lors de l'Assemblée générale suivante.

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels, le budget, les rapports d'activité, l'admission de nouveaux membres ou la démission de membres. Elle décide également des cotisations et se prononce sur les propositions qui émanent du Comité ou des membres de l'Association.

Le Comité est l'organe exécutif de l'association. Il se compose d'un minimum de 5 personnes bénévoles habitant la cité des Avanchets, d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e), d'un(e) secrétaire et de membres. Un(e) délégué(e) communal(e) nommé(e) par la commission sociale du Conseil Municipal de Vernier assiste aux séances du Comité. Les membres se réunissent mensuellement et décident de la politique d'animation suite aux constats ou problématiques amenés par les professionnels.

3. Accompagnement professionnel

L'équipe professionnelle est actuellement composée de 6 animateurs/trices chapeautés par une responsable, de 9 moniteurs/trices, d'un comptable, d'une technicienne de surface, d'intervenants extérieurs et ponctuellement de stagiaires et d'apprentis.

Les animateurs/trices sont responsables de divers secteurs (séniors, jeunes adultes, adolescents, préadolescents, enfants). Ils mettent en place les espaces d'accueil pour la population, en appliquant les normes d'encadrement et les mesures de sécurité définies par le SG-FASe.

Ils conçoivent et organisent, la plupart du temps avec les habitants, les actions qui répondent aux demandes, aux besoins de la population, en concertation avec le Comité afin d'améliorer le quotidien des gens.

Les moniteurs/trices exercent une activité d'animation et d'encadrement durant les jours d'accueil, sous la responsabilité de l'animateur/trices.

Le comptable assure l'exécution d'une comptabilité complète (budget, trésorerie, facturation, tenue des comptes, écritures et bouclage, bilan comptable) en collaboration avec la responsable d'équipe et le Comité.

La technicienne de surface entretient les espaces affectés à la Maison de quartier.

Les intervenants extérieurs proposent des cours ou stages aux habitants de la cité.

La responsable d'équipe fait le lien entre l'équipe professionnelle, le comité et les instances communales ou celles de la FASe. Elle a également le rôle central dans la mise en place des animations et de la gestion de l'équipe (vacances, horaires, répartition des tâches ...).

Fonctionnement interne :

Les animateurs et la responsable d'équipe se réunissent hebdomadairement en colloque.

Cet organe stratégique et opérationnel est un espace d'échange d'informations, de prise de décisions et d'organisation. Des colloques réflexifs sont mis en place (2x par mois). Ils ont pour but de débattre sur une animation, une population ou une situation.

Les décisions prises en colloque sont exposées et rediscutées aux séances de Comité, qui se prononce et statue.

Des réunions avec les moniteurs sont également mises en place régulièrement avec les animateurs concernés.

Deux réunions générales entre les moniteurs et les animateurs sont régulièrement organisées.

Pour que ce mode de fonctionnement produise les résultats escomptés, il est nécessaire, bien évidemment, qu'une réelle coopération s'établisse entre tous les acteurs concernés par le présent projet institutionnel.

Un élément fort sur lequel cette coopération puisse devenir effective réside dans la clarté de la mission à réaliser, mais aussi dans l'adhésion à une stratégie générale réaliste et pertinente.

CHAPITRE 5 : STRATÉGIES GÉNÉRALES ET TYPES D'ACTIVITÉS

En vue de concrétiser sa mission, la maison de quartier doit établir une communication fluide avec l'ensemble de ses partenaires, ce qui sous-entend une présence extérieure importante.

Une telle démarche permet d'identifier, dans le quartier, les ressources locales nécessaires à répondre aux besoins des habitants.

La maison de quartier doit mettre en œuvre des actions qui sensibilisent toute population au développement durable, enfants y compris.

Dans cette perspective, les actions suivantes sont nécessaires :

- Favoriser la rencontre entre les habitants de toute la cité (secteurs Nord et Sud)
- Faire connaître la Mission de la Maison de quartier et les possibilités offertes par celle-ci à l'ensemble des habitants
- Mettre en place des actions culturelles ponctuelles qui encouragent la mixité et l'intégration dans l'espace public (tranche d'âge, culture, genre)
- Développer le soutien des groupes d'habitants acteurs
- Instaurer un lien entre les divers acteurs sociaux et associations en vue de la création d'une plateforme Avanchésienne

Ces stratégies générales sont de nature à favoriser les échanges multiculturels et de sentiment d'appartenance à la ville de Vernier, ce qui correspond à la volonté communale dans le cadre des conventions tripartites.

Types d'activités

Dans le cadre de la mission de la Maison de quartier, sur la base d'un diagnostic permanent, l'équipe met en place différentes sortes de projets, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants, regroupés dans les catégories suivantes :

Accueil tout public : (mardis, jeudis, samedis et vacances) : à travers nos différents accueils tout public, des espaces sont mis à disposition des habitants permettant la prise de parole et pouvant aboutir à des actions communautaires.

Accueil enfants : offrir le type d'encadrement adéquat aux enfants, répondre à la demande des parents, être réactifs à leurs besoins.

Accueil pré-ados : en partant des différents constats du terrain, cette population nous amène à mettre en place des actions adéquates qui répondent aux besoins évolutifs des jeunes.

Ados : lors de nos accueils, nous nous efforçons de mettre en place des actions collectives et participatives telles que des repas, des sorties, des camps afin que les jeunes développent la vie en collectivité.

Jeunes adultes : Un local dénommé LABAR est mis à disposition de jeunes, en autogestion, ainsi que des permanences en permettant leur intégration socio-culturelle.

Seniors : Les actions auprès de cette population sont en perpétuelle évolution et visent à valoriser la place des seniors dans leur quartier.

Lors de la concrétisation de ces actions, l'équipe de la Maison de quartier tend à valoriser la dynamique associative de la Cité des Avanchets.

CHAPITRE 6 : EVALUATION

Il s'agit d'une brève présentation des objets que nous souhaitons évaluer dans ce projet institutionnel. Les évaluations s'effectueront de manière plus détaillée selon les activités.

Nos objets d'évaluation sont les activités de la Maison de quartier (accueils libres, activités sur inscription, groupes de travail, animations ponctuelles, services ...).

Nos critères d'évaluation sont qualitatifs et quantitatifs.

Nous avons choisi comme principal critère qualitatif les demandes et la participation des publics cibles, notamment les critiques constructives, avis sur les activités, idées et proposition d'autres activités.

Nos critères d'évaluation quantitatifs sont le nombre de participants, la fréquentation et mixité (filles-garçons, âge, origine ...).

Cette évaluation se fait à différents moments de l'année (Comités, colloques, réunions moniteurs) et avec divers intervenants (Comité, animateurs/trices et les moniteurs/trices, habitants ...)

L'équipe d'animation se rencontre lors d'un colloque de fond axé sur l'évaluation générale courant juin de chaque année.